



LABEL INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Démarches d'EDD à l'attention des établissements du supérieur

OCTOBRE 2015

Si le programme Eco-Ecole ne s'adresse pas aux établissements de l'enseignement supérieur, il existe d'autres démarches, aux objectifs similaires, qui peuvent être engagées par ces établissements.

LES PLANS VERTS

Initié par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, le dispositif [Plan Vert](#) a pour objectif d'aider les établissements d'enseignement supérieur à **élaborer leur propre démarche de développement durable**. Le [référentiel Plan vert](#) permet par la suite d'évaluer l'état d'avancement et la pertinence des actions menées.

CAMPUS DURABLES

Fondation européenne pour des territoires durables, Fondaterra développe le site <http://www.campus-durables.org>. Il s'agit d'un **espace collaboratif qui met en commun les bonnes pratiques** des établissements d'enseignement supérieur en matière de développement durable et propose des **outils pour les accompagner dans leur démarche**.

Fondaterra édite également différents **guides méthodologiques** pour la mise en place de projets liés à l'efficacité énergétique ou encore à la mobilité dans les universités ainsi qu'un **outil d'auto-évaluation des démarches de développement durable** dans les établissements d'enseignement supérieur ([EVADES](#)), basé sur le référentiel Plan Vert.

CAMPUS RESPONSABLES

Lancé en 2006, [Campus Responsables](#) est le premier **réseau français des grandes écoles et universités françaises engagées sur le développement durable**. Ce site a pour objectif de faciliter la diffusion et le partage des bonnes pratiques, des outils et des ressources sur le développement durable à destination des campus.



eco-ecole@f3e.org | www.eco-ecole.org

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - tél 01 73 77 12 00 - fax 01 45 49 27 69 - N° Siret 331 192 690 00070 9499Z